



## SIÈGE SOCIAL

18 rue de la République 13001 Marseille  
Tél : 04 91 14 32 14 - Mèl : info@gims13.com - www.gims13.com  
Siret : 78282435300208 - Naf : 8621Z

## Index de l'Égalité Professionnelle

L'Index de l'égalité professionnelle a été instauré par [la loi du 5 septembre 2018](#) pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

**Il permet aux entreprises de plus de 50 salariés de mesurer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes** et de mettre en évidence les points de progression sur lesquels agir quand ces disparités sont injustifiées.

Pour ce faire, **il évalue sur 100 points le niveau d'égalité entre les femmes et les hommes** en s'appuyant sur les critères suivants :

1. Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes,
2. Ecart de répartition des augmentations individuelles,
3. Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité,
4. Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations,
5. Ecart de répartition des promotions (seulement pour les entreprises de plus de 250 salariés).

La plupart des données à prendre en compte figurent dans la base de données économiques et sociales des entreprises (BDES).

Pour l'année 2024, l'Index de l'Égalité Professionnelle pour le GIMS est de **96/100**.

Les résultats par indicateurs pour l'année 2024 sont les suivants :

2024	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Résultat final obtenu	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	1	5,7	36	40	40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	1	2,4	35	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	1	100	15	15	15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>96</b>		<b>100</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>96</b>		<b>100</b>

### NOS CENTRES MÉDICAUX

MARSEILLE | République 04 89 85 11 28 | La Joliette 04 89 85 11 10 | Castellane 04 89 85 11 40 | Corinthe 04 65 58 45 34  
Prado 04 89 85 11 50 | La Valentine 04 89 85 11 60 | Littoral 04 89 04 46 10  
RÉGION | Aubagne 04 89 85 11 70 | La Ciotat 04 89 85 11 90 | Marignane 04 89 85 10 90 | Martigues 04 89 85 10 80